



Pau, le 27 mai 2024

« Choc des savoirs »

Après la mobilisation du samedi 25 mai partout en France avec les parents d'élèves, la lutte continue notamment dans les CA avec dépôts de motions refusant le tri des élèves, propositions alternatives de TRMD contournant les groupes de niveau et toutes actions possibles dans les collèges et lycées.

Le mandat du SNES-FSU pour la Classe exceptionnelle

Le calendrier de la campagne Classe Exceptionnelle 2024 a été publié sur l'Intranet du site du rectorat. Les chef.fes d'établissement avaient jusqu'au 13 mai pour saisir les appréciations. Concernant les IPR la période de saisie s'est terminée lundi 27 mai. Le "comité des experts" se réunira le 12 juin pour les agrégé.es, puis le rectorat fera remonter le 14 juin la liste des proposé.es au ministère. Pour les autres corps, "les comités d'experts" se réuniront du 25 au 28 juin.

Les promotions seront publiées au plus tard le 12 juillet : sur SIAP pour les agrégé.es, sur l'Intranet académique pour les corps à gestion déconcentrée. À ce jour le calendrier ne contient pas de période d'affichage des avis. Pourtant le texte officiel prévoit que si les avis sont non contestables, ils sont néanmoins portés à la connaissance des personnels. Le SNES-FSU interviendra sur ce point.

Le logiciel a été paramétré pour mettre **par défaut des avis Favorable**. Les chef.fes d'établissement et IPR ont la liberté de changer ces avis en Très Favorable ou Défavorable. Elles/ils doivent alors obligatoirement saisir une appréciation littérale, ce qui n'est pas le cas pour un avis Favorable. Ces **avis sont révisables tous les ans**. De plus, sauf raison motivée, un avis Très Favorable est reconduit automatiquement tous les ans.

Le texte stipule que le rectorat doit retenir en priorité les collègues ayant un double avis Très Favorable, puis ensuite, si besoin, départager les collègues selon différents critères : l'ancienneté dans le corps, l'ancienneté dans la Hors Classe, l'échelon et l'ancienneté dans l'échelon.

Le SNES-FSU va demander une audience en amont de la réunion du "comité d'experts", pour y porter le mandat de la promotion des collègues les plus avancé.es dans la carrière et retraitables.

Au 01/09/2023 il y avait dans notre académie 531 certifié.es, 27 CPE, 1 Psy-EN au 7ème et dernier échelon de la Hors Classe, et 565 agrégé.es au 4ème et dernier échelon de la Hors Classe. Les contingents 2024 de promotion à la Classe Exceptionnelle ne sont pas encore connus, mais avec les effectifs ci-dessus il devrait largement y avoir de quoi les remplir.

PsyEN/DCIO : le 06 juin, mobilisons-nous !

Les Directeurs et Directrices de CIO ont eu communication mi-avril 2024 de la **baisse de l'enveloppe** allouée aux remboursements des frais de déplacement pour l'année 2024 avec une réduction de 30% par rapport à l'année précédente.

Pour un CIO lambda, avec des établissements éloignés et sur la base théorique d'un déplacement par semaine et par établissement sur 36 semaines, sans tenir compte des fréquents déplacements supplémentaires qu'implique l'activité des Psy-EN, cette enveloppe couvre à peine un déplacement par semaine et par établissement pour moins de la moitié de l'année. Par conséquent les collègues pourront encore moins se rendre dans les établissements pour conseiller les élèves et les familles, ce qui rompt avec l'égalité d'accès aux services publics d'orientation pourtant primordiale. C'est une évolution délétère qui complète l'imposition qui est faite aux enseignant.es de remplir de plus en plus les missions d'orientation.

Actuellement un.e Psy-EN a en charge en moyenne 1600 élèves. Le mandat de la FSU est de l'abaisser à 600 élèves.

**Journée de mobilisation nationale
de tous les PsyEN et DCIO
Jeudi 6 juin 2024 à Paris**

Élections internes :

Du 13 mai au 4 juin, votons et faisons voter !

Du 13 mai au 4 juin, l'ensemble des adhérent-es à jour de leur cotisation pourra voter pour :

- le vote du Bureau SNES de votre département. **S2**
- le vote d'orientation académique, il s'agit de la Commission administrative académique qui compte 33 titulaires et 33 suppléants. **S3**
- le vote d'orientation national, il s'agit de la Commission administrative nationale qui compte 75 titulaires et 75 suppléants. **S4**
- le vote national sur les secrétaires de catégories.

Le matériel de vote et les notices explicatives vont parvenir dans les établissements ou par courrier. Toutefois, on trouve la présentation des procédures ici :

- pour le vote dans les collèges et lycées organisés en **S1**
https://www.bordeaux.snes.edu/IMG/pdf/courrier_explicatif_vote_ca_dans_s1_2024.pdf

-pour le vote par correspondance :
https://www.bordeaux.snes.edu/IMG/pdf/courrier_explicatif_vote_par_correspondance_2024.pdf

L'intérêt et la participation des adhérent-es à la démocratie syndicale du SNES-FSU, sont fondamentaux pour le fonctionnement de notre syndicat, pour la plus grande **légitimité** possible de l'ensemble de nos revendications salariales, professionnelles, pour celle de notre projet d'école publique pour tou-t-e-s.

[Toutes les information pratiques, et les professions de foi sont disponibles ici.](#)

Coupes budgétaires :

Les HSE sous le contrôle rectoral

La volonté gouvernementale de compression des dépenses au sein de l'Éducation Nationale ne se dément pas. Après l'épisode, fin avril, d'une suppression totale des heures supplémentaires, stoppé grâce à la mobilisation du SNES-FSU, le 1^{er} mai, le rectorat reprend la main sur la validation des remplacements de courte durée, hors Pacte.

En effet, les chef.fes d'établissement se sont vus retirer la mise en paiement des HSE-RDC qui sera dorénavant suivie et validée (systématiquement ?) par le rectorat.

Aujourd'hui nous nous heurtons encore une fois aux contradictions du gouvernement : en septembre il proclamait un.e enseignant.e devant chaque classe et à la fin de l'année, il travaille à l'inverse. Si reconquête du mois de juin il y a, elle est purement financière et altère le fonctionnement des EPLE.

Montée de l'extrême-droite : se former pour la contrer !

Lundi 3 juin 2024

- La FSU 64 organise un stage syndical dédié à ces questions le 3 juin prochain dans les locaux du lycée Francis JAMMES d'Orthez. Les collègues étant libérés ce jour là peuvent encore s'inscrire.
- Le soir conférence débat avec le sociologue Willy Pelletier, co-directeur de *Pourquoi tant de votes RN dans les classes populaires ?*, à 20h dans l'amphithéâtre de la Présidence de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).